

GROUPE BRUXELLES LAMBERT

Société Anonyme

Siège social : avenue Marnix 24 – 1000 Bruxelles
Numéro d'entreprise : 0407.040.209 – RPM Bruxelles

Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de Groupe Bruxelles Lambert (« GBL »)

qui se tiendra le mardi 28 avril 2020 à 15 heures, au siège social,

avenue Marnix 24 à 1000 Bruxelles

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Si vous souhaitez voter par correspondance préalablement à cette Assemblée, il y a lieu de nous renvoyer le présent formulaire à l'adresse mentionnée à la fin de ce document.

Le/la soussigné(e),

Nom/Prénom/Dénomination : _____

Adresse/Siège social : _____

Titulaire de : (biffer la mention inutile)

_____ . _____ . _____ action(s) GBL nominative(s)

_____ . _____ . _____ action(s) GBL dématérialisée(s)

vote irrévocablement, comme indiqué ci-après dans les cases appropriées, sur **tous les points** à l'ordre du jour, comme indiqué ci-dessous.

Veillez noter qu'il est obligatoire de voter pour tous les points (pour, contre ou abstention).

A. Vote du(de la) soussigné(e) sur tous les points à l'ordre du jour

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapports du Commissaire sur l'exercice 2019

Ce point n'appelle pas de vote.

2. États financiers au 31 décembre 2019

2.1. Présentation des comptes consolidés au 31 décembre 2019.

Ce point n'appelle pas de vote.

2.2. Approbation des comptes annuels sociaux au 31 décembre 2019.

Pour

Contre

Abstention

3. Décharge aux Administrateurs

Proposition de donner décharge aux Administrateurs pour leur mandat exercé pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2019.

Pour

Contre

Abstention

4. Décharge au Commissaire

Proposition de donner décharge au Commissaire pour son mandat exercé pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2019.

Pour Contre Abstention

5. Nomination statutaire

Proposition de procéder à la réélection en sa qualité d'Administrateur pour un terme de quatre ans de Ian Gallienne dont le mandat vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Pour Contre Abstention

6. Politique de rémunération

Proposition d'approuver la politique de rémunération applicable à partir de l'exercice 2020.

Pour Contre Abstention

7. Emoluments des Administrateurs non-exécutifs

Suite à l'entrée en vigueur du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020, proposition d'approuver l'attribution annuelle de 350 actions ordinaires de la société à chaque Administrateur non-exécutif à compter de l'exercice 2020, qui feront partie de sa rémunération fixe, conformément à la politique de rémunération visée au point précédent.

Pour Contre Abstention

8. Rapport de rémunération

Proposition d'approuver le rapport de rémunération du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

Pour Contre Abstention

9. Plan d'intéressement à long terme

- 9.1. Pour autant que de besoin, proposition d'approuver toutes clauses du plan d'options sur actions, visé dans la politique de rémunération et le rapport de rémunération, conférant à l'Administrateur-Délégué le droit d'exercer ses options avant l'échéance d'une période de trois ans en cas de changement de contrôle de la société, conformément à l'article 7:91 du Code des sociétés et des associations.

Pour Contre Abstention

- 9.2. Rapport du Conseil d'Administration établi en vertu de l'article 7:227 du Code des sociétés et des associations, concernant la garantie visée à la proposition de résolution suivante.

Pour Contre Abstention

- 9.3. Conformément à l'article 7:227 du Code des sociétés et des associations, pour autant que de besoin, proposition d'approuver l'octroi par GBL d'une garantie à une banque relative au crédit consenti par cette banque à la filiale de GBL, ce qui lui permettra d'acquérir des actions GBL dans le cadre du plan précité.

Pour Contre Abstention

10. Divers

B. Avis importants

Ce formulaire sera considéré comme nul et non avenu **dans son intégralité** si l'actionnaire n'a pas indiqué ci-dessus son choix concernant un ou plusieurs points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

L'actionnaire qui a exprimé son vote en renvoyant valablement le présent formulaire à la société ne peut pas voter en personne ou par procuration à l'Assemblée Générale pour le nombre de voix déjà exprimées.

Si les actionnaires exercent leur droit d'ajouter de nouveaux points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et/ou de soumettre de nouvelles propositions de résolution, les votes par correspondance reçus par la société resteront valables pour les points couverts. Toutefois, le vote exprimé dans le présent formulaire sur un point de l'ordre du jour sera nul et non avenu si l'ordre du jour a été modifié concernant ce point pour inclure une nouvelle proposition de résolution.

Nous vous rappelons que ce formulaire de vote par correspondance ne sera pris en compte que s'il est renvoyé à la société dans les délais et à condition que l'actionnaire ait rempli les formalités d'admission préalables telles que décrites dans la convocation.

* * *
* *
*

Fait à _____, le ____ / ____ / 2020.

Signature(s) :

Nom : _____

Titre : _____

Les personnes morales doivent préciser les nom, prénom et titre de la personne physique signant le présent formulaire de vote par correspondance en leur nom. Dans ce même cas, le signataire déclare et garantit par la présente à Groupe Bruxelles Lambert avoir le pouvoir de signer le présent formulaire de vote par correspondance au nom de la personne morale.

Le vote par correspondance d'un(e) usufruitier(ière) et d'un(e) nu-propriétaire ne sont valables que conjointement.

L'intégralité de ce document, complété et signé, doit parvenir au plus tard le vendredi 24 avril 2020 auprès de la société à l'adresse mentionnée ci-après. Ce document peut être envoyé par courrier postal ou électronique. Dans ce dernier cas, il suffit de renvoyer une copie scannée ou photographiée du formulaire complété et signé.

Groupe Bruxelles Lambert
A l'attention de Priscilla Maters
Avenue Marnix, 24
1000 Bruxelles
Belgique
Fax : +32 (0)2/289.17.32
E-mail : ag-av@gbl.be

Merci de nous communiquer un numéro de téléphone et une adresse e-mail où nous pouvons vous contacter en cas de nécessité :

Privé : _____

Bureau : _____

E-mail : _____